



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Avenue de la  
Couronne, 145 A  
1050 Bruxelles  
www.ssgpi.be

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission SSGPI-RIO-2020/Quar-92  
Date d'émission 30-12-2020

**OBJET** La pension complémentaire pour les membres du personnel contractuel de la police intégrée (deuxième pilier de pension) – Consultation en ligne de l'aperçu de pension

**Références**

1. Arrêté royal du 11 décembre 2019 instaurant une pension complémentaire à certains membres du personnel de la fonction publique fédérale, du personnel judiciaire et aux membres du personnel des services de police, *MB.* 20 décembre 2019;
2. Note SSGPI du 12 novembre 2020 – La pension complémentaire pour les membres du personnel contractuel de la police intégrée (deuxième pilier de pension) – Aperçu de pension, avec comme référence SSGPI-RIO-2020/Quar-85.

### 1. Ratione personae

Les membres du personnel contractuel de la police intégrée qui relèvent du deuxième pilier de pension fédéral.

### 2. Ratione materiae

#### 2.1 Consultation du dossier pension en ligne



Depuis le 16 décembre 2020, les membres du personnel contractuel peuvent accéder à la plateforme MyAXA via le site internet [www.axa.be/assurancegroupe](http://www.axa.be/assurancegroupe) pour consulter leur pension complémentaire en ligne.

Le membre du personnel doit se connecter à ce site internet :

- Soit via Itsme;
- Soit en s'enregistrant avec un code d'activation;
- Soit via 'mon identifiant et mot de passe' si le membre du personnel en possède déjà un.

Vous trouverez ci-dessous une impression de l'écran de connexion:

Je me connecte avec

itsme®		
MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE		

Vous ne vous êtes pas encore connecté ?

**PREMIÈRE CONNEXION**

Besoin d'aide technique lors de votre connexion ? 

[Votre sécurité et vie privée](#)

Comme communiqué dans notre note du 12 novembre 2020, dans un premier temps, les membres du personnel qui étaient en service au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pourront consulter leur pension complémentaire. Pour les membres du personnel qui sont entrés en service après le 1<sup>er</sup> juillet 2019, la consultation sera disponible fin 2021.

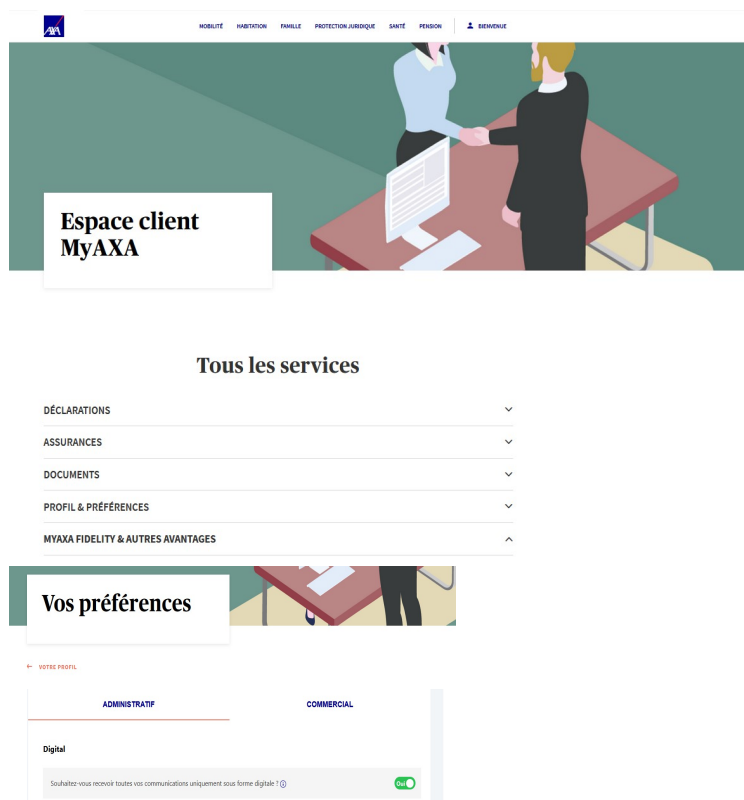
## 2.2 Version papier de l'aperçu de pension

Le membre du personnel peut choisir de recevoir une version papier de l'aperçu de pension.

Pour ce faire, il doit modifier la préférence d'envoi de documents sur le site internet mentionné ci-dessus:

- Connexion au site internet;
- Cliquer sur 'Profil et préférence' dans la rubrique 'Tous les services';
- Dans 'vos préférences' cocher non à "*souhaitez-vous recevoir toutes vos communications uniquement sous forme digitale?*".

Vous trouverez ci-dessous une impression des écrans:



Pour de plus amples informations concernant le deuxième pilier de pension fédéral vous pouvez consulter la page d'information sur le site internet du SPF BOSA <https://fedweb.belgium.be/fr/pension-complémentaire-contractuels>.

### 1. En résumé...

Les membres du personnel contractuel qui bénéficient du deuxième pilier de pension fédéral peuvent trouver un aperçu de leur pension complémentaire sur la plateforme MyAXA depuis le 16 décembre.

Gert DE BONTE  
Directeur - Chef de service SSGPI f.f.

-----XXXXX-----